



Services de l'éducation nationale
de Saint-Barthélemy
et de Saint-Martin



Saint-Martin, le 1^{er} décembre 2017

**L'inspecteur d'académie – directeur académique adjoint
des services de l'éducation nationale de Saint-Barthélemy et de
Saint-Martin**

A

**Tous les personnels de l'éducation nationale du 1^{er} degré de Saint-
Barthélemy et de Saint-Martin**

s/c de Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs des
écoles de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

s/c de Monsieur l'inspecteur de l'Éducation nationale en charge de
la circonscription des îles du Nord

**Tous les personnels de l'éducation nationale du 2nd degré de
Saint-Barthélemy et de Saint-Martin**

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement de Saint-
Barthélemy et de Saint-Martin

Réf 2017/2018

OBJET : L'art en fête - édition 2018

Dossier suivi par

Evelyne FLEMING
Céline RENGER
Valérie SIOBUD

Téléphone

0590 47 81 43

Courriel

ce.daasen-idn@ac-
guadeloupe.fr

Localisation

Rue Félix Froston
Place de l'église
Marigot
97150 Saint-Martin

Mesdames, Messieurs,

Malgré les difficultés liées aux conséquences du cyclone IRMA et peut-être même pour les transcender, l'équipe des services de l'éducation nationale de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin a décidé de proposer à tous les personnels de l'école, du collège et du lycée qui le souhaitent de participer à l'édition 2018 de *L'art en fête* qui aura pour thème « **RÊVES** »

Comme l'an passé, cette action s'inscrit dans le cadre de D'PASS ([D'PASS Action N°21](#)) et concerne tous les élèves, de la maternelle au lycée.

Elle mobilise toutes les disciplines et doit favoriser à la fois le travail d'équipe et l'interdisciplinarité. Le numérique éducatif doit y avoir plus que jamais sa place.

Cette action s'inscrit dans la continuité du travail de qualité qui est mené depuis de nombreuses années dans ce domaine. Elle permettra de lui donner davantage de visibilité en le fédérant autour d'un projet commun et connu de tous.

Elle devra, autant que faire se peut, s'articuler avec les différentes actions (REP/REP+, PRE, MLDS, FSE, etc.) et renforcer ainsi la cohérence entre elles au service de la réussite scolaire de tous les élèves.

Elle s'inscrit également dans le cadre du [parcours d'éducation artistique et culturelle](#) y compris dans sa dimension partenariale.



Nous le savons, plusieurs études l'ont démontré, l'éducation artistique chez les jeunes améliore non seulement les résultats scolaires des élèves – particulièrement les plus défavorisés - mais augmente leurs chances de réussite professionnelle une fois adulte.

C'est dans cet esprit que nous avons conçu cette action « L'art en fête » qui doit :

- permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire ;
- développer et renforcer leur pratique artistique ;
- permettre la rencontre des artistes et des œuvres, la fréquentation de lieux culturels.

Comme l'an passé, l'édition 2018 de *L'art en fête* peut mettre en avant **toutes les formes d'art**, les arts plastiques, la musique, la photo, la littérature, la poésie, les arts graphiques, la danse, le théâtre, etc. **Mais cette année, toutes les productions seront exposées dans un musée virtuel qui sera en ligne à la fin de cette année scolaire** sur le site <http://seidn.ac-guadeloupe.fr/>

Cela veut dire que les équipes qui souhaitent participer à l'édition 2018 de *L'art en fête* devront intégrer le fait que les productions des élèves, quelle que soit leur expression, devront être prises en photo ou filmées, le plus artistiquement possible. Ces photos et/ou ces films seront transmis par voie numérique entre le 23 avril et le 15 juin et seront traités par un webmaster concepteur graphique qui créera le musée virtuel.

Afin de préciser toutes les modalités de cette action, nous invitons tous ceux qui le souhaitent (personnels de direction, enseignants, personnels vie scolaire, personnels des services sociaux, médicaux, etc.) à participer à une réunion d'information et d'échanges :

- **A Saint-Martin : le mercredi 10 janvier 2018 de 14h à 16h au collège Mont-des-Accords.**
- **A Saint-Barthélemy : le mercredi 17 janvier 2018 de 13h 30 à 15h 30 au collège Mireille Choisy**

Si toute l'équipe des services de l'éducation nationale de Saint-Barthélemy et Saint-Martin est bien concernée¹, **ce sont Evelynne FLEMING pour le 2nd degré, Céline RENGER et Valérie SIOBUD pour le 1^{er} degré, qui piloteront cette action et seront les interlocutrices privilégiées** de celles et ceux qui participeront à l'édition 2018 de *L'art en fête*.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription est bien évidemment partie prenante de cette opération. Les inspecteurs du 2nd degré, toutes disciplines confondues, seront informés de cette opération et seront invités à y participer également selon des modalités qu'ils définiront eux-mêmes.

¹ Pour articuler cette avec d'autres dispositifs, vous pouvez également faire appel à Vincent BARAUD, coordonnateur REP/REP+, Olivier BEAUFOUR, coordonnateur PRE, Marie-Thérèse Lawrence, coordonnatrice MLDS, Chiva ADA, chargée de mission FSE.



Dans le contexte post IRMA, nous espérons sincèrement que l'édition 2018 de *L'art en fête* sera l'occasion, pour les élèves de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin d'exprimer leur créativité, leur originalité, leurs talents et aux personnels qui les accompagnent tout au long de leur scolarité de mettre en avant leur engagement et leur dynamisme au service des objectifs qui nous sont fixés dans le domaine artistique et culturel.

Bien à vous

A handwritten signature in black ink, appearing to read "michelsanz".

Michel SANZ

A consulter également : [Charte de l'éducation artistique et culturelle](#)